Lutte des classes

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1974)**

Heft 292

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1026693

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

J.A. 1000 Lausanne
Hebdomadaire romand
N° 292 3 novembre 1974
Onzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 33 francs
jusqu'à fin 1974 : 10 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
Jean-Claude Favez

292

Domaine public

Sauver la face

Pour chaque détenu mis en liberté ces derniers mois, au moins deux nouvelles arrestations — sept cents suspects politiques de mai à août dernier, et dont la moitié a été libérée après une moyenne de trente jours de détention et de tortures (pour cent cinquante d'entre eux en tout cas) — six cents arrestations depuis le 5 octobre dernier — arrestations massives dans les quartiers populaires pour intimider la population : ceux qui ni sont pas libérés au bout de dix jours de détention arbitraire sont internés dans des camps.
Faut-il allonger ce dernier bilan chilien ?
Intoxication d'extrême gauche et agitation communiste, soutiendra Heurtebise dans ses commentaires de politique étrangère de « La Suisse ». Un problème en voie de solution, renchériront les experts officiels helvétiques au chapitre des relations entre Pinochet et la Confédération. Peu importe, en définitive, que l'on prenne tout à fait au pied de la lettre les conclusions de cette enquête de la Commission internationale de juristes. Au-delà des statistiques sur les tortures, les sévices et les déportations, la tragédie chilienne nous concerne directement : trente-deux Chiliens sont aujourd'hui à Genève qui, pour n'avoir pas la même opinion sur les nouveaux maîtres de Santiago que le « Nouvelliste du Rhône », ont quitté leur patrie, certains avec femmes et enfants, sans espoir de retour prochain.
De ces hommes et de ces femmes en détresse, Berne ne veut pas. Par fidélité à des décisions prises avec les « diktat » xénophobes en point de mire. Aujourd'hui, la situation a changé : le 20 octobre est derrière nous. Il s'agit de renverser la vapeur, de sauver la face, au nom de la majorité du peuple suisse. En matière de droit d'asile, la pratique helvétique est traditionnellement claire : il suffit aux intéressés pour obtenir l'asile, de faire valoir d'une manière plausible qu'ils éprouvaient, en raison du régime politique de leur pays de résidence, une contrainte morale en raison de leur race, de leur religion, de leur nationalité, de leur appartenance à un certain groupe social ou en raison de leurs convictions politiques. CQFD.

Lutte des classes

Jusque là, la marque de la voiture ne passait pas pour être spécialement révélatrice de l'âme du conducteur. Erreur ! Les psychologues de l'Association de surveillance technique de Rhénanie viennent de prouver le contraire. Reconnaissant qu'en tout être humain sommeille un automobiliste, ils sont parvenus à prouver l'influence de la marque de l'automobile sur son heureux propriétaire.
Les résultats de cette enquête doivent renouveler notre perception de nos semblables... Diagnostic général : les conducteurs de Volkswagen sont généralement aimables à l'égard des autres automobilistes, tandis que dans les Mercedes, sont assis des « rouspéteurs ». Mieux encore : au cours d'un test, on a pu constater que 66 % des conducteurs de Volkswagen, peu fortunés en moyenne, remerciaient d'une manière ou d'une autre les personnes qui leur avaient facilité la manœuvre (ou tout autre service de ce genre). En revanche, seuls 14 % des conducteurs de Mercedes, le plus souvent des gens aisés, se donnaient la peine de dire « merci » à un automobiliste prévenant. Les personnes conduisant de rapides BMW ne se sont pas révélées beaucoup plus attentionnées et polies (25 %). Dans la bonne moyenne : les conducteurs d'Opel (30 %) et de Ford (36 %) dont un tiers et plus ont remercié leurs partenaires... Ou la lutte des classes de l'amabilité, à travers l'intoxication de la bagnole.

Moralité : dis-moi ce que tu conduis, je te dirai qui tu es.